



## Litige avec culture et formation

Par **mam86**, le **29/12/2012** à **12:11**

Bonjour,

Je me suis inscrite chez culture et formation pour une formation de secrétaire médicale. Tout au départ je n'y arrivais pas financièrement car j'ai même payé mon inscription par un chèque en décalé suite à harcèlement de la personne chargée de recrutement, et que moi comme une idiote je venais juste d'arriver en France ne sachant pas exactement comment marche le système je me suis fait avoir!

Fin bref, après 4 mois je me suis rendu compte que je ne vais jamais arriver à financer cette maudite formation, et je leur ai contacté pour résilier. Bien attendu la réponse était négatif. Après une succession des mois avec des rejet de prélèvement, j'ai été voir ma banquière et lui ai demandé de stopper les prélèvements.

En parallèle j'ai envoyé un message à Culture et formation pour leur dire que financièrement je n'y arrivais pas car j'étais étudiante sans bourse et sans ressources! pour tout vous dire je n'arrivais même plus à payer mon loyer! Toute cette pression pesait sur moi j'étais à bord du pur! J'avais qu'un seul envie "mourir" c'était dans les 5 premiers mois de 2012.

Après plusieurs harcèlements en juin ils m'ont envoyé une lettre du service contentieux, me disant que ils vont saisir je sais plus quoi vu que je n'avais rien! Mais sachant que mon adresse était chez quelqu'un cette personne elle même m'a dit que elle ne voulait pas que les services contentieux viennent chez lui, donc j'ai du commencer à payer au départ je leur devais 1200 euros, ils m'ont proposé de payer 100 euro le mois. J'avais trop peur il fallait que je trouve absolument cette somme tous les mois même si je n'avais plus rien n'à manger!

J'ai commencé à payer au mois de juillet 2012, après le mois de septembre je n'y arrivais plus! je leurs ai demandé si je pouvais payer moins cher, maintenant je paye 75 euros le

mois.

Alors si on compte bien je leurs ai payé plus que la moitié car il me reste à payer 650 ou 700 euros je pense. La formation était à 1600 euros au départ. Je n'ai plus la possibilité de payer cette formation, je n'en peux plus! Mais ils ne veulent rien savoir comment d'Habitude.

Avant de finir je dois précisé une chose très importante, depuis que je me suis inscrite j'ai reçu un seul cours! Comme je me suis rendu compte de la bêtise que j'avais commise en m'inscrivant là bas je n'ai pas voulu en réclamer d'avantage. Donc aucun de mes devoirs n'a été corrigé, pas de professeur payé pour me suivre etc; en gros logiquement je ne leur dois rien!

Alors dites moi s'il vous plait si il y'a un moyen de m'en sortir de ce cauchemar j'en peux plus.

Je ne sais pas si il est possible d'arrêter ces paiements, sous n'importe quel moyen, car tout compte fait j'ai appris que cette formation n'est pas reconnu par l'état donc je n'ai plus d'intérêt à la faire!